



Le SNASUB-FSU vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2011 de justice sociale, d'égalité, pour un autre partage des richesses.

Vous nous avez fait confiance le 1^{er} décembre lors des élections professionnelles des personnels administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur.

Nous remercions l'ensemble des collègues qui ont porté leurs voix sur nos listes et candidat-e-s.

La progression du SNASUB-FSU est un encouragement à continuer à s'opposer à la politique de démantèlement de l'administration menée par le ministère et accompagnée par le syndicat majoritaire, à continuer à défendre résolument les personnels dans les commissions paritaires.

Alors que le nombre d'électeurs a diminué de plus de 3000 et que la participation recule d'environ 5 %, **le SNASUB-FSU a obtenu 10.617 voix pour les CAPN des trois corps soit près de 25% des suffrages exprimés (ne perdant que 336 voix)**. Il est la seule organisation à progresser significativement (+2,23 %) tandis que le syndicat majoritaire, A&I-UNSA, chute sous la barre des 50 % (48,38 % soit - 2,08 %, et perd 3660 voix.

Dans les académies aussi, le SNASUB-FSU progresse et gagne plusieurs élu-e-s dans les CAPA.

En votant pour le SNASUB-FSU, en améliorant significativement sa représentativité, les personnels ont choisi d'exprimer leur refus de la politique de démantèlement de l'administration de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur. Ils ont également exprimé leur désaccord à l'accompagnement syndical d'une telle politique. **Ils savent qu'ils pourront compter sur nous pour construire le rapport de forces permettant de stopper les "casseurs" du service public.**

L'annonce de 600 suppressions de postes en 2011, le transfert « surprise » de 4 millions d'euros du public au privé confirment les orientations désastreuses du gouvernement.

En choisissant les candidat-e-s nationaux et académiques du SNASUB-FSU, les personnels ont également exprimé leur volonté d'une défense intransigeante de leurs intérêts dans les commissions paritaires. A l'opposé des règles d'individualisation (des rémunérations par exemple) et de mise en concurrence des personnels, **nous défendrons inlassablement les principes d'égalité de traitement et de transparence dans la gestion des carrières.**

Le vote du 1er décembre dernier fait donc apparaître le SNASUB-FSU comme une organisation syndicale reconnue.

Face à la résignation de certains à remettre en cause les dogmes ultralibéraux de la politique gouvernementale, le SNASUB-FSU ne renonce pas à construire la mobilisation des personnels pour stopper le démantèlement à l'œuvre aujourd'hui et imposer d'autres choix.

Salaires, carrières, droits sociaux, emplois et service public :

Construisons ensemble l'alternative syndicale dont nous avons besoin pour faire aboutir les revendications.

Rendez-vous dans les prochaines actions du mois de janvier à suivre sur notre site et sur les sites académiques !

RENFORCEZ LE SYNDICAT QUI VOUS DEFEND : ADHEREZ, READHEREZ AU SNASUB-FSU !

Arlette LEMAIRE et Jacques AURIGNY, Co-secrétaires généraux.